



Chère Madame, cher Monsieur,

Permettez-moi d'abord en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale nouvellement installée de vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors du 1^{er} tour des élections municipales du dimanche 15 mars.

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à prendre connaissance du conseil municipal composé de 12 nouveaux élus qui a été installé le 25 mai dernier, ainsi que la composition des commissions qui sont des rouages essentiels de la vie d'une commune.

Comme pour beaucoup d'entre nous, la période de confinement pour la mairie depuis le mois de mars a été compliquée, la liste serait longue, mais je pense plus particulièrement à la reprise de l'école avec un protocole sanitaire de plus de 60 pages qu'il nous a fallu mettre en place rapidement, le maintien et la continuité des services de la mairie.

Je tiens à remercier les commerces, la pharmacie de notre commune qui sont restés ouverts mais selon des normes très strictes. Merci aussi à tout le personnel de santé, hospitalier et à tous les acteurs du quotidien : agents de propreté, caissiers, livreurs, pompiers, gendarmes... Je pense et n'oublie pas non plus les commerçants, artisans, entreprises... qui ont dû arrêter totalement ou partiellement leurs activités durant toute cette période.

Nous commençons à voir le bout du tunnel, j'espère que cette reprise sera durable et sereine, permettant ainsi à l'équipe municipale de poursuivre ce qui avait déjà été entrepris et de lancer de nouveaux projets pour ces 6 années à venir.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de belles et bonnes vacances d'été.

Robert de Kervéguen
Maire de Vigny



Robert de KERVÉGUEN
MAIRE



Stéphanie LOURTIL
1^{ère} Adjointe



Patrick MADI
2^{ème} Adjoint



Vanessa LEGAIGNEUR
3^{ème} Adjointe



Alain CAILLIOT
4^{ème} Adjoint



Séverine PERRIER
Conseillère Municipale



Philippe CORTES
Conseiller Municipal



Julie MARCQ
Conseillère Municipale



Antoine TRAINEAU
Conseiller Municipal



Sabina BECK
Conseillère Municipale



Manuel BATAILLE
Conseiller Municipal



Marie BOUNOUAR
Conseillère Municipale



Jean-Pierre GUILLEMOT
Conseiller Municipal



Jennifer ALVES DA CUNHA
Conseillère Municipale



Denis LAZAROFF
Conseiller Municipal

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le maire, Robert de Kervéguen, est président de toutes les commissions.

Commission « Économique et des finances »

Membres du conseil municipal :
Stéphanie Lourtil, Séverine Perrier,
Philippe Cortes, Antoine Traineau.

Commission « Affaires scolaires »

Vice-Présidente : Vanessa Legaigneur
Membres du conseil municipal :
Séverine Perrier, Julie Marcq,
Marie Bounouar.

Commission « Information, Communication »

Vice-Présidente : Jennifer Alves da Cunha
Membres du conseil municipal :
Antoine Traineau.
Membres extérieurs : Michèle Paez,
Alain Paviot, Jean Ferlier, Ana Fauvet.

Commission « Animation, vie associative, sport et jeunesse »

Vice-Présidente : Stéphanie Lourtil

Membres du conseil municipal :

Patrick Madi, Julie Marcq,
Antoine Traineau, Manuel Bataille,
Marie Bounouar.

Membres extérieurs : Catherine Danel,
Sylvette Karampournis, Olivier Sabathes,
Cécile Bujeau.

Commission « Travaux, entretien, voirie »

Vice-Président : Patrick Madi
Membres du conseil municipal :
Alain Cailliot, Philippe Cortes,
Manuel Bataille, Jean-Pierre Guillemot.

Commission « Environnement - Patrimoine »

Vice-président : Alain Cailliot
Membres du conseil municipal :
Marie Bounouar, Jennifer Alves da Cunha.
Membres extérieurs : Jean Ferlier,
Véronique Haslund, Françoise Legros.

Commission « Parc locatif (attribution des logements) »

Vice-présidente : Stéphanie Lourtil
Membres du conseil municipal :
Séverine Perrier, Sabina Beck.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Vice-présidente : Sabina Beck
Membres du conseil municipal :
Séverine Perrier, Denis Lazaroff,
Jennifer Alves da Cunha.
Membres extérieurs : Rakia Ihmad,
Catherine Bonnouvrier, Michèle Paez,
Marie-France Puget, Anick Pertuisot.

Commission « Communale de sécurité »

Membres du conseil municipal :
Robert de Kervéguen, Patrick Madi,
Vanessa Legaigneur.

Correspondant Défense

Membres du conseil municipal :
Antoine Traineau.

Les opérations engagées pendant le confinement



Solidarité et entraide

Pendant la période de confinement, la mairie de Vigny, bien que fermée au public, s'est mobilisée :

Un service d'astreinte a été mis en place afin d'assurer la continuité du service public, la mairie est restée joignable par téléphone aux heures habituelles d'ouverture.

Une attention toute particulière a été portée aux personnes fragiles et/ou isolées, la mairie et le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) ont pu maintenir un service de proximité : achat de médicaments, courses, déclaration de déplacement dérogatoire...

Nous remercions tout particulièrement :

- Le chef gérant d'un groupe de restauration collective situé à Osny d'avoir fait don à la commune de 200 kg de fruits et légumes. Ce qui nous a permis de distribuer une quarantaine de cagettes.
- L'association Quadricycle de Seraincourt, qui à la veille des fêtes de Pâques, a distribué dans 3 communes du vexin dont Vigny, des paniers de produits locaux (légumes, pain, miel...). L'association assistée de la mairie a pu ainsi offrir 22 paniers à des habitants de la commune.

Nous n'oublions pas non plus celles et ceux qui spontanément ont appelé la mairie afin de rendre service et d'aider.

Enfin, un remerciement aux membres du C.C.A.S et à Marie-France Puget, qui ont maintenu un lien par téléphone avec les personnes fragiles et/ou isolées.



Masques Vignois

Dès la première quinzaine de mars nous entendions parler de gestes barrières sans trop mesurer ce que cela impliquait ! puis la question des masques et de leur indisponibilité se sont vite posées. La commune de Vigny et la Communauté de Communes Vexin Centre (CCVC) ont passé commande de ce produit devenu introuvable, auprès des instances compétentes. Devant les délais de livraison très incertains, il a alors été imaginé la création d'un collectif de couturières bénévoles chargées de la confection de masques en tissu (un pour chaque adulte de la commune) distribué en mairie avant le 11 mai, date prévue du déconfinement.

Sur ces entrefaites la réouverture du collège a demandé la fabrication d'une nouvelle série de masques pour les jeunes Vignois à partir de 12 ans.

Grâce à l'engagement et à l'investissement de toutes ces couturières, coupeuses, repasseuses, 900 masques ont été confectionnés et vous avez tous pu voir de jolis masques de toutes couleurs et aux motifs divers et variés protéger nos concitoyens Vignois et égayer nos rues.

Un très grand merci à toutes ces fées ainsi qu'aux réparateurs qui se sont penchés sur le sort de machines à coudre surchauffées.

Ces masques portez les et restez prudents.

Merci à nos commerçants de proximité

Pendant ces jours si particuliers de confinement, nos commerces de première nécessité ont su s'adapter et faire les installations nécessaires à la sécurité de chacun, face au Covid-19 : protection des comptoirs avec vitrage plexiglass, mesures de distanciation, lavage des mains.

Merci à la pharmacienne d'avoir fait respecter les consignes en répondant aux besoins des patients, au boulanger et son épouse d'avoir assuré le pain chaque jour

le matin, malgré le drame qui les a frappés, au patron du café de la poste d'avoir maintenu la distribution de la presse, du tabac et des jeux en matinée.

La superette le Cabas Vignois a fait un véritable effort pour réapprovisionner les rayons malgré la défaillance de certains fournisseurs, et pour répondre aux besoins alimentaires des vignois, particulièrement les anciens et personnes vulnérables qui ont exceptionnellement été livrés.



Un grand merci à Rakia et Samira, et pour que ces commerces, qui nous ont bien aidés, continuent de fonctionner, faites vos courses en local !

Merci à nos commerçants de proximité *suite*

Nos restaurants en souffrance

Le Rohan, le restaurant du Domaine du Centaure, la petite brasserie du café de la poste, le snack «Lauran's», ont dû fermer du jour au lendemain avec tout leur stock de marchandises périssables. A chacun de faire au mieux pour ne pas trop perdre.

Après 2 mois de fermeture, dès le déconfinement, le Rohan, le Centaure ont pratiqué la vente à emporter sur commande, le «Lauran's» à partir du 18 mai. Puis dès l'ouverture des terrasses, le temps ne s'y prêtant guère, l'affluence n'était pas au rendez-vous. Maintenant tous sont ouverts, et nous encourageons les vignerons, qui le peuvent, à déjeuner ou dîner au restaurant, et faire travailler l'ensemble de nos commerçants pour leur montrer notre solidarité.

Les autres commerces

L'agence immobilière Century 21, est à la recherche de biens immobiliers sur Vigny, très demandés par les parisiens, après 2 mois de confinement. La demande explose, pour les futurs acheteurs tombés

sous le charme « du plus beau village du Vexin ».

Pour le plaisir des amateurs d'art, la galerie d'art a rouvert ses portes, vendredi, samedi, dimanche, de 11h à 19h.

A la Croix Jacquebot

Après 2 mois de fermeture obligatoire, l'Instant Coiffure a rouvert ses portes, bien sûr en respectant les consignes de sécurité.

Le garage Vigny Automobile a été fermé jusqu'au 14 Avril, réouvert le 11 mai, avec l'obligation de ne pas faire se croiser 2 clients, mais aujourd'hui il est ouvert normalement, avec bien sûr toujours des mesures de sécurité.

Le garage D14 Auto Vexin rue de Rouen a réouvert le 12 mai dernier et DRD Auto Service rue de Gisors est lui resté ouvert pour la réparation de véhicules administratifs. Ces deux garages ont mis en place également les normes sanitaires nécessaires à leur bon fonctionnement après plusieurs semaines de forte baisse d'activité.

Les commerçants ont été durement frappés pendant cette crise sanitaire, nous leur apportons tout notre soutien pour qu'ils se relèvent rapidement de cette situation difficile.

Sandyc Industrie innove

Pendant cette crise sanitaire les ingénieurs de la société dirigée par Eric Dychus et installée à la Croix Jacquebot, ont fait preuve de recherche et d'innovation en adaptant le masque de plongée EasyBreath de Décathlon, au système de ventilation des patients atteints du covid-19.

Plusieurs dizaines de ces appareillages ont été donnés à l'hôpital de Mantes la Jolie.



Restauration du clocher de Vigny



Le clocher de l'église de Saint Médard de Vigny est en très mauvais état et risque de s'écrouler. Il nécessite des travaux urgents.

La réfection du clocher dans l'esprit du clocher tel qu'édicté en 1894 par le compte Philippe Vitali, est estimé à 372 840 euros hors maîtrise d'ouvrage. Ces travaux comprennent la mise en sécurité du clocher, sa réfection, et la pose du premier des 8 pinacles reproduits à l'identique dans le style « Viollet-le-Duc ». Une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires

Ruraux (DETR) de l'Etat de 97 977 euros, a été accordée le 13 juin 2019, ainsi qu'une aide départementale aux communes par le conseil départemental de 36 000 euros le 24 avril 2019. Suite à l'appel d'offres initié avant le confinement, les entreprises qui réaliseront les travaux ont été retenues et les travaux débuteront à la fin de l'année 2020 par la pose de l'échafaudage.

Rappelons que les travaux du clocher ne sont pas les seuls nécessaires pour la sauvegarde du patrimoine que représente cette église (faîtage de la nef, réfection

des vitraux) c'est pourquoi la commune et l'association ASSAUREV dite « les Amis de Saint-Médard » se sont associés avec la Fondation du Patrimoine. Les dons permettent une réduction d'impôt.

www.fondation-patrimoine.org/63642.



FONDATION



DU PATRIMOINE

L'école c'est repartie !

Au lendemain de l'annonce du président de la république, Emmanuel Macron, la mise en place des mesures sanitaires liées au COVID-19 impliquait la fermeture des établissements scolaires. Ainsi l'école primaire de Vigny fut fermée du mardi 17 mars au lundi 11 mai.

Dès la fin avril, l'annonce de la phase 1 du déconfinement, des réunions préparatoires à la réouverture de l'école ont été organisées pour une rentrée la semaine du 11 mai.



Un travail collaboratif entre la mairie de Vigny (l'ancienne mandature et la nouvelle, pas encore installée), les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), le personnel communal, et l'équipe pédagogique a été mis en œuvre, afin de répondre au mieux aux familles dans la prise en charge de leurs enfants et surtout dans le respect des mesures sanitaires.

Un protocole sanitaire spécifique pour notre école a été rédigé, déclinant celui de l'éducation nationale, reçu quelques jours avant le déconfinement, nous obligeant à nous adapter et à être réactifs pour la réouverture de l'école.

Cette période fut très particulière pour tous. L'ensemble des acteurs ont su s'investir afin d'être prêts : une pré-rentrée, le lundi 11 mai avec deux enseignants et la directrice pour finaliser l'accueil d'une quinzaine d'enfants de familles prioritaires (dont les professions étaient essentielles dans la gestion de la crise du COVID-19) et en difficultés à partir du mardi 12 mai.



Nous avons dû réaménager les classes en retirant des bureaux et des chaises pour garantir les 4m², mettre en place des sens de circulation afin que les enfants se rencontrent le moins possible, ainsi que des marquages au sol pour le respect de la distanciation physique d'un mètre.



Ouverture d'une cinquième classe de primaire à Vigny !

L'école primaire de Vigny verra l'ouverture d'une classe supplémentaire en septembre prochain soit un total de 8 classes, ainsi l'école élémentaire comptera 5 niveaux de classes, du CP au CM2 et l'école maternelle, 3 niveaux, de la petite section à la grande section.

Cette ouverture, très bénéfique pour la scolarité des enfants, va nécessiter de nouveaux aménagements, à savoir la transformation de la garderie élémentaire en une classe, et l'ancienne salle informatique va être dédiée et réaménagée pour les accueils périscolaires des enfants de l'école élémentaire. Du mobilier neuf a été commandé pour la rentrée et à l'automne prochain, deux nouveaux tableaux numériques seront mis en place, un dans la classe élémentaire supplémentaire et un dans la classe de grande section de maternelle.

L'ensemble des moyens en masques, en produits désinfectants ont été achetés afin de respecter les mesures sanitaires de recommandation dont les lavages fréquents des lieux et des mains par exemple.

A partir du lundi 8 juin, l'école a pu accueillir 4 groupes-classes d'enfants en multi-niveaux, et à partir du jeudi 11 juin, 5 groupes-classes permettant l'accueil d'environ 45 enfants était en place, avec un encadrement d'enseignants et personnels municipaux suffisants pour respecter les contraintes de nos locaux et les exigences sanitaires toujours en vigueur.



Le lundi 22 juin, la réouverture pour tous les enfants de l'école primaire a eu lieu, après de nouveaux aménagements des locaux (classes, cantine, garderies, ...), dans des délais courts de mise en œuvre avec un deuxième protocole sanitaire, reçu seulement quelques jours avant cette date. Les enfants ont dû tous mettre en pratique les gestes barrières de distance d'1m entre eux, de lavage des mains fréquent.



Même si les enfants n'ont pas eu une fin d'année festive avec une belle kermesse comme les années précédentes, ils ont pu retrouver leurs enseignants et les camarades, pour deux semaines avant les vacances d'été, bien méritées pour tous !

Merci à toutes et tous pour votre implication durant cette période si particulière.

Une nouvelle ATSEM titularisée à l'école de Vigny

Aurélien SABATHES, 41 ans, mariée, 1 fille, habitant Vigny.

Agent territorial dans les ressources humaines, elle se reconvertisse pour être ATSEM en passant un CAP Petite enfance, qu'elle obtient en juillet 2019.

Elle est embauchée en remplacement du congé maternité de Céline CARETTE du 2 septembre à la fin de mois de décembre 2019.

Titularisée le 1^{er} mars dernier comme troisième ATSEM, c'est une femme douce, dynamique et très à l'écoute des enfants, elle a toujours le sourire. Actuellement elle assure le périscolaire (garderies du matin et du soir, ainsi que la cantine) avec ses deux collègues, au niveau des garderies et de la cantine, puis assiste les enseignants des classes de maternelle quelques heures par semaine. Souhaitons-lui le meilleur dans sa fonction.

L'ATSEM est un agent territorial spécialisé des écoles maternelles, accompagnant tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Il apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant mais il est aussi animateur dans le cadre des activités périscolaires





Travaux

LES TRAVAUX REALISES

→ Poursuite de l'opération de rénovation des logements communaux

La mairie a poursuivi l'opération de rénovation des logements communaux, Un appartement de 3 pièces situé dans l'ancienne Gendarmerie au 42 rue Beaudouin a été rénové et livré en mai dernier.

L'ensemble contenait la réfection complète de la salle de bain, de la cuisine et la rénovation des sols et des peintures dans les autres pièces.



Pour ces travaux (main d'œuvre et matériel compris) la mairie a missionné une entreprise locale et notre agent communal Jean-Michel Maerten pour un budget d'environ 10 000 €.

→ Sécurisation de l'école

Des travaux sur le portail de l'école primaire ont été réalisés afin de sécuriser l'accès à l'école primaire. Pour des mesures de sécurité, le portail a été réhaussé et motorisé afin de limiter son accès aux personnes strictement nécessaires. Pour ces travaux la mairie avait missionné une entreprise locale et notre agent communal Jean-Michel Maerten pour l'électrification pour un budget d'environ 8 200 €.



TRAVAUX A VENIR CET ETE

→ Bord'haut de Vigny (RD 51 E)

Création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue Roland Vasseur et rue de Rouen. L'objectif est double, faire ralentir les véhicules et protéger les piétons dont les collégiens qui traversent le carrefour. Ces travaux seront pris en charge intégralement par le conseil départemental.

→ Travaux pour l'école

Pour cet été ou à la Toussaint, il est prévu de repeindre une classe de l'école primaire, cette opération rentre dans le programme annuel de réfection des classes et locaux des écoles.

→ Rue Marie

Dans le bas de la rue, les bordures actuelles seront remplacées en grès et rehaussées.

→ Avenue Pierre Peineau (du carrefour avec la rue Vitali jusqu'à la place de la Caffine).

Cette portion de voie communale est en très mauvais état, il est prévu la réfection complète de la couche de roulement.

→ Marquage au sol rue du Général Leclerc

Il est prévu deux arrêts minutes au niveau de la boulangerie et du café de la poste pour permettre une meilleure accessibilité et rotation des véhicules qu'il convient de respecter.



LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) développe des actions de prévention auprès de nos aînés, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes en difficulté.

Vigny étant une commune rurale, il est important de maintenir un lien social entre les habitants et les personnes pouvant se trouver en situation de vulnérabilité.

Le CCAS s'attache particulièrement à prévenir de l'isolement et de la solitude de nos aînés, et propose aussi, deux rendez-vous festifs, l'un pour la distribution des colis de Noël, l'autre pour le déjeuner du printemps. Compte tenu de la situation sanitaire, ce moment festif n'a pas pu avoir lieu, une reprogrammation est à l'étude avant la fin de cette année si les conditions sanitaires sont réunies.

Au-delà de ces temps forts et de joie partagée, le CCAS se doit de répondre aux demandes des personnes qui ont des difficultés financières, qu'elles soient passagères ou plus ancrées. Suite à la crise du covid-19, le CCAS est pleinement mobilisé pour aider les personnes les plus touchées.

Il est du rôle de la commune et du CCAS d'être à l'écoute, de ne laisser personne au bord du chemin et nous comptons sur chacun d'entre vous pour nous alerter.

Le CCAS a aussi un rôle d'orientation, de conseil et d'aide à la constitution de dossiers administratifs.

N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du CCAS.

Vous pouvez aussi vous adresser directement en mairie de Vigny, Madame Depeaux-Jamet, secrétaire de mairie : 01 30 39 21 20

COORDONNÉES UTILES ÉGALEMENT

• Conciliateur de justice

Fabienne Zitter reprendra ses audiences de conciliation tous les deuxièmes jeudi du mois à partir du 10 septembre 2020 à partir de 9h à la mairie de Vigny. Pour prendre rendez-vous contacter le secrétariat de la mairie de Vigny **01 30 39 21 20**.

• L'assistante sociale

Françoise Berard reçoit sur rendez-vous à la Maison du Département - territoire d'intervention sociale et médico-sociale - 10-12, boulevard Gambetta - 95640 Marines.

Téléphone : 01 34 33 52 30

Restauration du tableau « la mise au tombeau »

Prochainement, le tableau en très mauvais état qui était dans l'église au-dessus du confessionnal donc pas vraiment visible sera déplacé dans le chœur sur le côté gauche.

Ce tableau est une copie de l'œuvre du Titien « la mise au tombeau »

Cette copie est due à un peintre né à Vigny au 19^{ème} siècle, Anatole Ternisien. Elle a été probablement exécutée dans les années 1880.

Sur cette œuvre on reconnaît en dehors de Jésus : Jean, Marie, Marie Madeleine, Nicodème et Joseph d'Arimathie.

Ce projet de restauration engagé dès janvier 2020 à l'initiative de la mairie



et porté par la commission patrimoine est enfin arrivé à son terme. Cette restauration a pu être menée à bien grâce au don de l'agence immobilière Century 21 et aux restaurateurs Mesdames Haslund et Isabelle Kleinard que nous remercions vivement.



Une nouvelle secrétaire de mairie à la mairie de Vigny!

Isabelle Depeaux-Jamet a pris ses fonctions officielles le 1^{er} juillet après le départ en retraite de Michèle Paez.

Ce n'est pas nouveau pour Isabelle car elle a travaillé à la mairie de Marines

pendant plus de 20 ans au service « population » puis pour la commune du Perchay durant 6 ans en qualité de secrétaire de mairie.

Titulaire du baccalauréat et après avoir occupé des emplois dans le privé, son choix se tourne vers les professions administratives après l'obtention d'un diplôme complémentaire.

Elle s'est également engagée dans la vie communale à travers un mandat d'élue au sein du conseil municipal de la commune de Lanquais (Dordogne).

C'est donc avec une certaine expérience et le goût du service public, qu'elle arrive à la mairie de Vigny où elle vous accueillera avec le sourire et toute la discrétion réservée à son emploi.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

AGENDA Municipal*

13 juillet	Fête du 14 Juillet à Vigny 19h Pique-nique sur le stade 21h concert pop-rock 23h feu d'artifice
4 septembre	Journée des associations de 17h30 à 20h
19 et 20 septembre	Les journées du patrimoine
10 octobre	La demi journée éco-citoyennes à 10h
18 décembre	Noël des enfants

* Sous réserve d'indications nationales ou préfectorales contraires

Retrouvez les dates des séances du conseil municipal sur le site www.vigny.fr

Tous les comptes rendus du conseil municipal et les brèves sont disponibles sur le site dans la rubrique publications communales.



A savoir

Dates d'ouverture des commerces cet été :

Boulangerie : fermeture du 3 au 19 août

Café de la poste : fermeture du 1^{er} au 15 août

La pharmacie restera ouverte sauf les samedis du mois d'août

La superette Cabas Vignois, restera ouverte sauf tous les dimanches et lundis du mois d'août.

Le bureau de poste sera ouvert de 14h30 à 17h30 du lundi au vendredi et les samedi matin de 9h à 12h du 3 août au 22 août. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 24 août 2020.

Les services sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr

Le garage Vigny automobile sera fermé les samedis du mois d'août

Le garage D14 Auto Vexin sera fermé la première semaine d'août

DRD Auto Service reste ouvert tout l'été aux horaires habituels.

Les restaurants resteront ouverts au mois d'août, pour le **Lauran's** consultez le site laurans.eatbu.com.

Horaire des travaux de bricolage et de jardin

Pour conserver l'entente de tous, merci de respecter les horaires de bon voisinage (arrêté municipal du 16 décembre 2014) :

Pour les particuliers :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour les professionnels :

- du lundi au vendredi de 8h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 19h.

Ont participé à ce numéro : Jennifer Alves da Cunha, Sabina Beck, Alain Cailliot, Jean Ferlier, Robert de Kervéguen, Vanessa Legaigreur, Stéphanie Lourtil, Patrick Madi, Michèle Paez, Alain Paviot, Marie-France Puget, Antoine Traineau.

Réalisation : Ana Fauvet